

Communiqué de presse

Principaux chiffres du mois d' avril 1993

Météorologie

Le mois d'avril a été caractérisé par un fort déficit de précipitations : seulement 11 mm d'eau tombée, contre les 64 de la normale 1901-1960.

La température moyenne a été, selon les relevés effectués à Cointrin, de 10,6 ° C, donc de 1,9 ° C supérieure à la normale 1901-1960. Malgré cela, nous avons eu seulement 143 heures de soleil, 33 en moins par rapport à la normale 1931-1960.

Population résidante

En avril, la population résidante du canton a augmenté de 207 personnes et se chiffre à 389 254 à la fin du mois (dont 2 320 saisonniers). Cette hausse résulte d'un solde migratoire (saisonniers compris) positif de 54 personnes (arrivées dans le canton : 1 840, dont 127 saisonniers; départs : 1 786, aucun saisonnier) auquel s'ajoute un excédent des naissances (422) sur les décès (269) de 153 personnes.

En une année, la population résidante du canton (sans les saisonniers) s'est accrue de 2 264 personnes (+ 0,6 %), progression démographique davantage due aux résidents étrangers (+ 1 830) qu'à la population d'origine suisse (+ 434).

Marché du travail

A fin avril, le nombre de chômeurs inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 14 063 (12 971 chômeurs complets et 1 092 chômeurs partiellement sans emploi). En un mois, leur

nombre a progressé de 660 (+ 593 chômeurs complets; + 67 chômeurs partiels). Le taux de chômage, calculé en pour cent de la population active de 1990, est passé de 6,5 % à fin mars à 6,8 % à fin avril. La moyenne suisse se situe à 4,3 %, contre 4,2 % le mois précédent; Genève précède les cantons de Vaud (6,5 %) et du Valais (6,4 %).

Les heures de travail chômées à la suite de réductions de l'horaire de travail se sont élevées à 248 210 en avril (+ 17,0 % par rapport au mois précédent). Elles ont touché au total 3 959 travailleurs actifs dans 174 entreprises.

Quant aux places vacantes annoncées à l'Office cantonal de l'emploi, elles s'élèvent à 2 305 en avril contre 1 977 en mars. Il s'agit de 2 223 offres d'emploi à plein temps (+ 328) et de 82 à temps partiel (sans changement).

Travailleurs étrangers

Le nombre de travailleurs étrangers (sans les fonctionnaires internationaux) s'élève, à fin avril, à 100 234, dont 68 455 travailleurs sous permis B (annuels) et C (établis), 29 495 frontaliers et 2 284 saisonniers. Par rapport à la période correspondante de 1992, l'effectif total est en recul de 3 355 unités (- 3,2 %); toutes les catégories accusent des baisses : - 449 travailleurs résidents (titulaires de permis B et C); - 1 528 saisonniers et - 1 378 frontaliers.

Construction de logements

A fin avril 1993, 191 077 logements ont été dénombrés dans le canton. Parmi tous les nouveaux logements mis sur le marché (villas comprises), on en compte 135 neufs. Pour les

. / .

Renseignements : ☎ 787 67 07

8 juin 1993



Rue du 31-Décembre 8
Case postale 36
1211 Genève 6

SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE



DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

constructions neuves à venir, 106 logements ont été autorisés et des requêtes ont été déposées pour 244 logements. En ce qui concerne plus spécifiquement les villas, 10 ont été construites au cours du mois d'avril, 21 ont été autorisées et 15 requêtes ont été déposées.

Bilan annuel : on a construit, de fin avril 1992 à fin avril 1993, 1 862 logements (2 217 une année plus tôt). Compte tenu de ces nouvelles constructions ainsi que des démolitions et des transformations, le gain annuel net atteint 1 773 logements (contre 2 330 à fin avril 1992). Le nombre annuel de logements autorisés dépasse une fois de plus tous les niveaux connus : 2 978 (1 691 à fin avril 1992, 1 976 à fin avril 1991). En revanche, les requêtes déposées commencent à refluer : 2 627 logements (2 937 en 1992 et 1 953 en 1991).

Energie

La consommation totale d'électricité du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en avril à 187,7 millions de kWh (soit 0,9 % de moins qu'en avril 1992); celle de gaz à 100,5 millions de kWh (soit 9,9 % de moins qu'en 1992), chauffage à distance non compris.

Transports

L'effectif des véhicules neufs immatriculés dans le canton atteignait 252 692 à fin avril 1993 (- 482 en un an). A signaler que le nombre de voitures de tourisme (205 529) a diminué considérablement par rapport à avril 1992 (- 651), de même que celui des véhicules à usage professionnel (camions et remorques, cars et tracteurs), en diminution de 263.

En revanche, le nombre de motos (y compris les motocycles légers) augmente de 717 en un an pour s'établir à 25 169 à fin avril 1993.

A l'aéroport de Cointrin, les mouvements d'avions au titre du trafic commercial étaient

sensiblement plus nombreux en mars 1993 qu'un an auparavant: 8 940 contre 8 774 en mars 1992, soit + 1,9 %. Par contre, le nombre de passagers enregistrés au titre du même trafic était, lui, en diminution (519 500 contre 529 200 une année plus tôt, soit - 1,8 %).

Cette évolution est le fait du trafic non régulier car le trafic de ligne augmente aussi bien en terme de mouvements que de passagers transportés.

Tourisme

En mars 1993, 82 663 hôtes (84 179 en mars 1992), dont 69 226 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 181 277, contre 189 376 en mars 1992. Quant au taux d'occupation des lits, il s'inscrivait à 42,4 % en mars 1993, contre 43,9 % en mars 1992.

Indice genevois des prix à la consommation

En avril, l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,4 % et s'établit à 143,1 points. Le taux annuel de renchérissement se fixe à 4,0 % (contre 4,5 % un an auparavant). En mai, l'indice progresse de 0,5 % et s'établit à 143,8 points (taux annuel : 3,9 % contre 4,3 % en mai 1992).

Poursuites et faillites

En avril, 16 124 réquisitions de poursuite ont été déposées à l'Office cantonal des poursuites, contre 13 503 en avril 1992.